



JEUNESSE
Encourager les initiatives

ORGANISATION

COURSE CAISSES A SAVON

LE SAMEDI 1^{ER} SEPTEMBRE

SAINT LAURENT SUR SEVRE



Votre contact :

Pôle Jeunesse de la Fédération Familles Rurales
119, bd des Etats Unis 85000 La Roche Sur Yon

Elise : 06.22.58.37.63 – e.auguin@famillesrurales85.org
Céline : 02.51.44.37.62 – c.letard@famillesrurales85.org

DEROULEMENT DE LA COURSE

10H00 - 10H30 : Accueil des participants

- Les participants remettront leur dossier d'inscription ainsi que l'attestation d'assurances en responsabilités civiles
- Ils recevront leur numéro de participant

10H30 – 11H00 : Contrôle technique

- Les commissaires de course contrôleront la conformité des caisses par rapport au cahier des charges. Tout véhicule n'étant pas conforme se verra exclu de la course. A partir du contrôle des véhicules, aucune modification ne sera autorisée sur les caisses.

11H00 – 12H30 : Manche d'essais

- Les concurrents pourront faire 1 descente afin de reconnaître le parcours.

12H30 – 13H30 : Pause déjeuner

- Prévoir un pique-nique

14H30 – 17H30 : La course de Caisses à savon

- Tous les concurrents feront les descentes chronométrées afin de déterminer le vainqueur de la course (le meilleur temps sera retenu)

17H30 – 18H00 : Parade

18H : Podium et remise des lots

- Récompenses aux 3 pilotes ayant effectué les meilleures descentes
- Récompenses aux 2 équipes ayant un look original

REGLEMENT DE LA COURSE

Cette course de caisses à savon est ouverte à tous.

Tout groupe peut construire sa propre « Caisse à savon ».

Les concurrents s'engagent à se comporter en sportifs fair-play, dans un esprit de convivialité. Ils s'engagent également à adopter un comportement sécuritaire, notamment pour la conduite de leurs engins et à se conformer aux instructions des commissaires de course.

PARTICIPANTS

- Cette course est ouverte à tout le monde
- Les mineurs doivent avoir l'autorisation de leurs responsables légaux
- 3 pilotes maximum par caisse
- Les participants s'engagent à respecter le « cahier des charges »

INSCRIPTION

- Il suffit de s'inscrire en remplissant le formulaire : [Cliquez ici ! avant le 20 juillet](#)
- Frais d'inscription : **10€ par caisse** (chèque à l'ordre de la Fédération Familles Rurales Vendée). En vous inscrivant à la course, vous pourrez bénéficier des animations proposées au sein du village Animation.

VEHICULES

- Chaque véhicule devra être conforme au cahier des charges
- Les caisses seront contrôlées avant le départ de la course

SECURITE

- Les commissaires de piste seront munis d'un drapeau rouge et d'un drapeau vert, d'un sifflet et d'un gilet jaune de sécurité.
- En cas d'incident (drapeau rouge agité), les pilotes doivent ralentir et d'arrêter.

CLASSEMENT « LOOK ORIGINAL »

- Le comité organisateur décernera une note pour la présentation du véhicule et du pilote (déguisement, originalité de la caisse)

A VOTRE IMAGINATION !!!

CAHIER DES CHARGES

Ce règlement devra être respecté par tous les participants, ceci pour des mesures de sécurité, aussi bien pour les participants que pour le public. L'organisation se donnera le droit de refuser des équipes qui ne le respecteraient pas.

Ne pas hésiter à vous renseigner auprès des organisateurs pour plus de renseignements.

PRESENTATION GENERALE

Les caisses à savon sont des véhicules à 4 roues en position de rectangle, sans moteur, sur un châssis en bois ou en métal.

Leur déplacement résulte de l'effet de la gravité, la caisse étant placée sur une pente.

Il sera proposé une poussée au départ (soit par l'équipage, soit par les organisateurs le cas échéant).

Sont autorisées les caisses à savon à 1 place, et à 2 places (pilote et co-pilote)

Seront également acceptées les caisses à savon à 3 roues type side, et autres à condition que le centre de gravité soit très bas.

REGLES POUR LE PILOTE

L'organisation demande à ce que les pilotes présentent une responsabilité civile. Les mineurs devront fournir une décharge parentale, il sera également demandé aux parents de présenter les documents de responsabilité civile.

Ces éléments seront demandés au départ, l'organisation se réserve le droit de refuser la descente si ces documents ne sont pas présentés.

Age minimum : 12 ans

Sécurité du pilote :

Obligatoire :

- Port du casque intégral
- Gants (gants de laines interdits, et les doigts doivent être protégés)
- Minerve (l'organisation pourra en prêter)
- Chaussures fermées
- Manches longues et pantalon

Conseillé :

- Coudières et genouillères

Pas de vêtements amples qui risqueraient de se prendre sans les roues.

REGLES DE CONCEPTION DE LA CAISSE

Les dimensions indiquées peuvent être dépassées légèrement, ne pas hésiter à nous consulter si vous avez des doutes.

Longueur maximum	2,7 m
Largeur maximum	1,5 m
Ecartement des roues dans la longueur de la caisse (empattement)	Entre 90 cm et 2,5 m
Ecartement des roues en largeur de caisse (voie)	Entre 65 cm et 1,5 m
Garde au sol	
Diamètre des roues (roues gonflables impératif - pneus)	65 cm maxi
Poids maximum (sans pilotes)	100 kg
Hauteur d'assise maximum (pilote et copilote)	65 cm

Freinage obligatoire sur 2 roues d'un même essieu. Actionnement des freins par système robuste.

Direction : La direction doit être réactive et sans jeu (ou jeu minimum).

Généralités :

- Prévoir un maintien et protection des hanches d'au moins 20 cm au-dessus de l'assise.
- S'il y a un siège, il doit être correctement fixé sur le châssis.
- La conception de la caisse doit permettre au pilote de quitter facilement le véhicule.
- Le pilote ne doit pas pouvoir sortir les jambes de la caisse.
- Les matériaux utilisés ne doivent pas présenter un caractère dangereux pour le pilote et les spectateurs (tout bord tranchant - ou inférieur à 4mm d'épaisseur - par exemple, devra être protégé avec une garniture de caoutchouc ou de plastique).
- Prévoir de quoi être remorqué, une accroche devant et une derrière.

Divers :

- Seront acceptés les fumigènes, sons, lumières, projections d'eau (à certaine mesure, le juge de contrôle technique se donne le droit de refuser certains cas)

Interdictions :

- Interdiction d'utiliser du verre
- Les publicités pour l'alcool ou le tabac sont interdites.
- Utilisation du feu / fusées / pétards...

Les participants devront repartir avec tout le matériel et les matériaux apportés.